

ÉDITION EST

# MON HERAULT

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT - N°49 BIMESTRIEL - MAI - JUIN 2026



## L'Hérault à l'UNESCO! • p 16

# SOMMAIRE

- 04**    **Chapitre 1 : ON AGIT**  
Toutes les actus de l'Hérault  
et près de chez vous
- 05**    **13 ENGAGEMENTS**
- 08**    **Chapitre 2 : ON AIDE**  
Nos priorités budgétaires pour 2026
- 16**    **Chapitre 3 : ON PROTÈGE**  
Dossier : L'Hérault à l'UNESCO !
- 24**    **Chapitre 4 : ON AIME**  
Un territoire vivant et inclusif



04



16



24



Téléchargez l'appli  
Mon Hérault

herault.fr



**Mon Hérault**

Mon Hérault / Edité par le Conseil Départemental de l'Hérault, Mas d'Alco, 1977 Avenue des Moulins 34087 Montpellier cedex 4 / Tél rédaction : 04 67 67 69 44 / Mail : herault@herault.fr / Directeur de la publication : Kléber Mesquida / Codirecteur de la publication : Renaud Calvat / Rédactrice en chef : Mathilde Jean / Rédaction : Marion Bonnefond, Clara Agramunt, Corentine Velut, Manon Vidal, Mathilde Jean, Marie Villemin / Photos : Philippe Hilaire, Christophe Cambon, Julie Thuot Solignac, Léa Satgé, Gilles Delerue, MVil/ Graphiste : Caroline Joubier / Iconographie : Caroline Joubier / Impression : Chirripo / issn : 3000-5825.



édito

## Le Département reste à vos côtés

Dans le sillage d'une année 2025 très difficile pour notre collectivité, les efforts importants qui ont été consentis ont permis au Département d'aborder ce budget 2026 avec une plus grande sérénité, malgré des incertitudes toujours prégnantes. La situation budgétaire nationale reste insatisfaisante et le contexte international apporte peu d'optimisme pour l'avenir.

Malgré cela, le Département demeure une collectivité fondamentale pour de nombreux Héraultais et s'est parée cette année encore d'un budget sérieux, solide et qui permet de continuer à réaliser ses missions au service de tous les habitants, et surtout des plus fragiles.

Le Département est un acteur de proximité essentiel au quotidien : le versement des allocations pour les personnes âgées, en situation de handicap ou en insertion, comme la protection de l'enfance... sont autant de compétences fondamentales sur lesquelles le Département ne rognera jamais, et encore moins quand le contexte est si instable.

La collectivité départementale est aussi un partenaire des communes sur tout son territoire, en continuant à leur apporter son appui technique et d'expert notamment à travers Hérault Ingénierie, ainsi qu'un engagement indispensable dans le cadre d'un plan pour sauvegarder les subventions obtenues auprès de l'État.

De même, la collectivité préserve tous ses investissements relatifs à améliorer la sécurité des Héraultais, et ce notamment sur le réseau routier départemental, en voiture ou à vélo. Ainsi, les travaux continueront en 2026 pour achever le LIEN, mais aussi pour la desserte de l'aéroport à Mauguio, ou l'aménagement cyclable entre la RD986 et Saint Clément de Rivière, comme la voie verte du Canal du Rhône à Sète.



## Géoparc Terres d'Hérault, ensemble on l'a fait !

Le Département continue aussi à s'engager pour la préservation et la mise en valeur de notre territoire tout en investissant pour son avenir. En partenariat avec tous les acteurs locaux, le projet Géoparc Terres d'Hérault s'est ainsi concrétisé au cours de l'année précédente et prend aujourd'hui son essor grâce à l'obtention du label Géoparc mondial UNESCO. Ce label reconnaît la qualité d'un travail commun qui répond aux plus grandes exigences dans la conservation d'un patrimoine géologique d'exception. C'est une grande fierté et je tiens à féliciter tous ceux qui y ont contribué.

### **Kléber Mesquida**

Président du Département de l'Hérault



# 1 : on agit

**Tous mobilisés pour des routes propres !**



Le 9 avril, des centaines d'agents du Département se sont mobilisés pour un grand nettoyage de printemps lors de la semaine départementale de ramassage des déchets sur les routes et pistes cyclables. Menée en partenariat avec 80 communes signataires de la charte « Routes propres », cette mobilisation collective vise à lutter contre les déchets abandonnés le long des 4 700 km de routes départementales, où près de 913 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 80 camions-bennes pleins, sont malheureusement ramassés chaque année.

# 13 engagements

ÇA AVANCE

## L'échangeur de Combaillaux prend forme

Les travaux se poursuivent avec la réalisation des ponts n°6 à 10 et des deux giratoires qui constitueront à terme l'échangeur de Combaillaux. Les terrassements préalables ont été réalisés, ces derniers mois. Depuis avril, les premières parties des ouvrages sont visibles, marquant une nouvelle étape dans l'avancement du chantier. Cette phase de travaux est prévue jusqu'à la fin de l'année. Le Département poursuit ainsi son engagement pour améliorer les mobilités et sécuriser les déplacements sur le territoire.



## S'orienter par le concret

Chaque année, le Département organise des Journées découverte des métiers à destination de jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par les missions locales et l'École de la 2<sup>e</sup> chance. Partout sur le territoire, ces immersions permettent de découvrir concrètement les métiers de la collectivité, d'échanger avec des agents et de mieux se projeter dans un parcours professionnel. Ces rencontres donnent à voir la diversité des métiers du Département, dans des domaines variés, et permettent d'en comprendre les réalités au quotidien. Une démarche qui aide les jeunes à y voir plus clair et à construire leur avenir.

# L'actu

## près de chez vous



## Faites la sieste en musique

Les siestes musicales, vous connaissez ? Organisées par les bibliothécaires du Département de l'Hérault, elles vous proposent un moment de relaxation, guidée par une immersion musicale. Libre à vous de sombrer dans le sommeil ou de simplement déconnecter de l'agitation quotidienne !

Rendez-vous pour 2 sessions jazz, à Lansargues, espace le Carpillon, le samedi 30 mai à 18h et à Jacou le 5 juin à 18h, au Parc Bocaud ou à la médiathèque en cas de pluie. Réservations : Bibliothèque de Lansargues au 04 67 86 70 81 et Médiathèque de Jacou au 04 67 55 89 15.

## À Lunel, la culture est solidaire

Parmi les 9 projets du programme Culture et Solidarités, « Brise du présent » se déroule à Lunel. Porté par la compagnie IN, il invite les résidents en situation de handicap de l'EANM\* Daniel Mayer (association APSH34) à explorer la danse, le mouvement et la relation à l'autre. Le projet se fait en partenariat avec le Master Création de l'Université Paul Valéry, dans laquelle intervient la danseuse, chorégraphe et artiste visuelle Ingrid Estarque. Plusieurs ateliers sont menés depuis le mois d'avril donnant lieu à une correspondance entre résidents et étudiants. Ils conduiront à un spectacle de restitution au début de l'été.



\*Établissement d'accueil non médicalisé

# L'actu dans l'Hérault



*Patricia Weber, Vice-Présidente du Département déléguée aux solidarités à la personne et à l'autonomie, avec la Préfète de l'Hérault Chantal Mauchet, Thierry Lescouarc'h et Arnaud Faugère, respectivement procureurs de la République des tribunaux judiciaires de Montpellier et Béziers*

## Un plan contre les violences faites aux femmes

Signé le 6 mars, ce plan témoigne de l'engagement concret et constant du Département dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Il permettra d'améliorer la coordination et l'évaluation des différentes actions menées auprès des personnes concernées, de renforcer l'accompagnement des femmes et de leurs enfants, dans leur parcours de relogement notamment, de consolider le maillage territorial dans le déploiement des moyens, de lutter contre l'exploitation sexuelle, de mener des actions de sensibilisation...

Vous êtes victime ou témoin de violences ?

[violences.herault.fr](http://violences.herault.fr)

Vous avez besoin d'aide en urgence ?

Composez le **17** ou le **39 19**

(7j/7, 24h/24, appel gratuit et anonyme)



## Cet été, on se protège !

L'été dans l'Hérault rime avec soleil, mais aussi avec vigilance. Face aux risques d'incendie et aux épisodes de canicule, le Département est à vos côtés, notamment auprès des publics les plus fragiles. Les sapeurs-pompiers du SDIS 34 assurent une surveillance renforcée du territoire. Avant une sortie en nature, consultez la carte de vigilance incendie et évitez tout comportement à risque en zone boisée. Côté canicule, prenez des nouvelles de vos proches vulnérables et pensez à les inscrire sur le registre de votre mairie. Pour rester informé des alertes et des consignes, vous pouvez également suivre les réseaux sociaux de la préfecture.

➔ [www.risque-prevention-incendie.fr/herault/](http://www.risque-prevention-incendie.fr/herault/)

## Bon à savoir

- 1.** Le Département sera présent à la Comédie du livre, promenade du Peyrou à Montpellier, du 22 au 24 mai.
- 2.** Vous pouvez assister à la prochaine assemblée départementale du lundi 22 juin à l'Hôtel du Département ou suivre notre chaîne Youtube.
- 3.** Réservez vos places pour les Nuits de Bayssan du 27 juin au 17 juillet sur [scene-de-bayssan.herault.fr](http://scene-de-bayssan.herault.fr) !



# 2 : on aide

## Nos priorités budgétaires pour 2026

Fin mars, après deux jours de débat, le budget 2026 du Département a été voté en assemblée. Après une situation très difficile pour notre collectivité en 2025, l'état de nos finances s'améliore légèrement mais reste sous tension. En cause, les recettes qui ne compensent plus les dépenses obligatoires en augmentation constante. Ce budget d'1,8 Md€ répond à 4 priorités : les solidarités envers les plus fragiles, l'avenir de notre jeunesse, l'environnement, et le maintien de services publics de proximité, partout dans l'Hérault.

# Parlons vrai

## entretien

### Cyril Meunier

Conseiller départemental et  
Président de la commission Finances et des  
marchés publics - Administration générale -  
Relations extérieures

#### Comment se présente le budget 2026 du Département ?

Notre situation budgétaire reste sous tension, mais nos efforts importants de réduction des dépenses ont payé : une amélioration se dessine par rapport à 2025. Nous avons dû prendre des décisions difficiles, stopper ou réduire des dispositifs que nous soutenions, pour continuer de garantir un service public efficace et de proximité et d'assumer nos missions de solidarités auprès des plus vulnérables.

Outre cette maîtrise, les recettes liées aux DMTO\* ont été plus favorables que l'on ne le prévoyait et notre collectivité est éligible au Fonds de sauvegarde des Départements comme une vingtaine d'autres, tels que la Loire-Atlantique ou la Gironde. Malgré ses finances, l'État a mis en place ce fonds de 600 M€ : c'est qu'il reconnaît les difficultés de l'échelon départemental ! Difficultés dues en partie à la suppression de nos leviers fiscaux et au reste à charge sur les AIS\*\* imposé aux Départements depuis plusieurs années. Rappelons que dans l'Hérault cela équivaut à 1,593 Md€ de pertes entre 2019 et 2025 soit environ 200 M€ par an.

Mais nous ne nous leurrerons pas. Ces recettes, même si bienvenues, ne sont pas une solution pérenne ! Sans réel changement du fonctionnement de la décentralisation et des ressources financières des Départements, nous ne compenserons pas l'augmentation constante des dépenses. Notre responsabilité est donc la prudence.



« Notre situation budgétaire reste sous tension, mais nos efforts importants de réduction des dépenses ont payé : une amélioration se dessine par rapport à 2025. »

\* Droits de mutation à titre onéreux

\*\*Allocations individuelles de solidarité

# Parlons vrai

suite

## Les efforts et la vigilance vont donc se poursuivre en 2026 ?

Oui, on continue les économies, de rationaliser, de décaler les projets, de diminuer l'encours de la dette. Le budget supplémentaire, qui nous permettait auparavant d'attribuer des crédits à des projets en cours d'année, sera très bas.

Nos agents font preuve d'une grande solidarité dans ce contexte contraint. Le Président Kléber Mesquida et l'ensemble des élus de notre majorité reconnaissent leur grand professionnalisme.

On optimise nos dépenses de fonctionnement pour sauver l'avenir de notre service public, mais cela a une limite. Il faut un changement pour nos Départements !

« On optimise nos dépenses de fonctionnement pour sauver l'avenir de notre service public, mais cela a une limite ! Il faut un changement pour nos Départements ! »



## Une enveloppe de 235,7 M€ a été votée pour l'investissement. Quelles sont les priorités ?

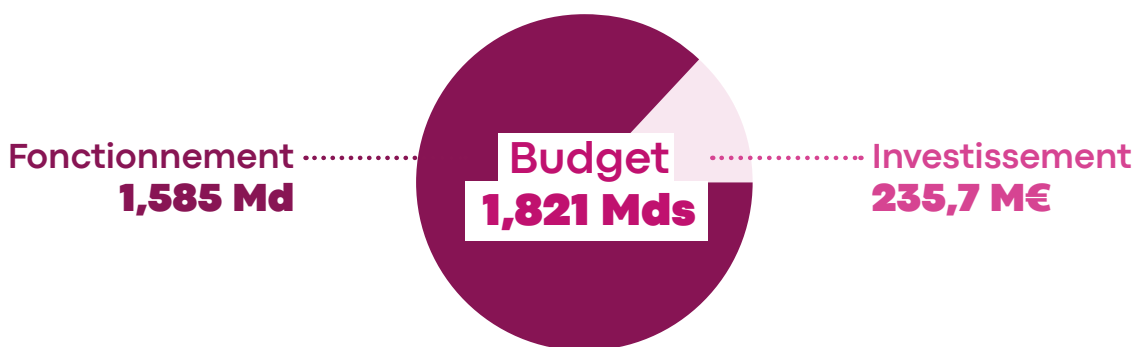
C'est un niveau d'investissement qui permet le maintien d'un service public de qualité. Ce budget est volontariste ! Car pour notre majorité, la sécurité des habitants est vitale et l'équilibre territorial entre zones urbaines et zones rurales une priorité. Il n'y a pas de solidarités humaines, sans solidarités territoriales !

L'investissement va permettre la réalisation de travaux sur les routes, dans nos collèges ou dans nos sites d'accueil au public et un soutien financier aux projets des communes et intercommunalités.

# Comprendre

le budget 2026  
du Département

## Un budget prudent et agile



### NOS 4 PRIORITÉS



**1,085 Md€**  
pour les  
solidarités aux  
personnes



**69,1 M€**  
pour l'avenir de  
nos jeunes



**62,4 M€**  
pour notre  
environnement



**192,2 M€**  
pour des  
services publics  
de proximité

**412,5 M€**  
pour le fonctionnement  
de notre service public

# Un budget prudent et agile



**490,6 M€**

pour les seniors et les personnes en situation de handicap

- Simplifier les démarches et renforcer la coordination de la prise en charge
- Faire face au vieillissement de la population
- Créer des places d'accueil pour les personnes en situation de handicap



**308,3 M€**

pour accompagner les personnes au RSA

- Faire face à la hausse du nombre d'allocataires RSA et de la précarité
- Proposer un accompagnement individuel, adapté et innovant, pour le retour à l'emploi
- Favoriser les clauses sociales d'insertion



**29 M€**

pour l'action sociale, le logement et la lutte contre la précarité

- Renforcer la proximité de l'action sociale via des partenariats locaux
- Garantir l'accès à un logement digne
- Poursuivre la lutte contre les violences conjugales



**257,1 M€**

pour soutenir les familles et protéger les enfants

- Prendre soin des familles avec la PMI
- Soutenir les parents dans leurs difficultés
- Protéger les mineurs en danger des situations de risque



**12,2 M€**

pour l'eau et l'environnement

- Protéger la ressource et garantir l'accès à l'eau potable
- Préservier et ouvrir les espaces naturels héraultais
- Sensibiliser les Héraultais aux enjeux environnementaux



**7,4 M€**

pour un tourisme durable et responsable

- Favoriser un tourisme 4 saisons, réparti sur tout le territoire
- Préservier et valoriser le Géoparc Terres d'Hérault, nos filières viticoles et conchylicoles, nos Grands sites de France
- Promouvoir un tourisme inclusif et solidaire



**31 M€**

pour les bâtiments départementaux durables

- Réduire l'impact énergétique de nos bâtiments et collèges
- Garantir un accueil de proximité aux usagers, dans tout le territoire
- Optimiser le fonctionnement des sites pour un service public toujours plus efficace



**3,7 M€**

pour l'agriculture et l'alimentation

- Poursuivre la stratégie Hérault irrigation pour une agriculture résiliente
- Proposer des services innovants aux filières via le Laboratoire vétérinaire départemental
- Aménager les ports départementaux et la criée de façon durable



**8 M€**

pour protéger le territoire

- Entretien des forêts, garrigues et bois contre le risque incendie
- Favoriser un entretien de nos itinéraires de randonnée à l'écoute de la biodiversité
- Mettre en œuvre une pratique de jardinage raisonnée et économe en eau



## 67,9 M€ pour les collègues

- Réaliser des travaux d'extension, de réhabilitation, de sécurité
- Favoriser le numérique éducatif pour les apprentissages
- Servir des repas équilibrés et locaux



## 1,2 M€ pour la jeunesse

- Agir pour une jeunesse engagée dès le plus jeune âge
- Favoriser leur insertion sociale et professionnelle
- Aider les jeunes en situation de précarité



## 55 M€ pour les sapeurs-pompiers

- Maintenir l'excellence opérationnelle des 72 centres de secours
- Renforcer la formation avec le Pôle PESU
- Accompagner l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> caserne à Montpellier



## 70,5 M€ pour les routes et mobilités

- Améliorer la fluidité et la sécurité avec la mise en service de plusieurs aménagements
- Poursuivre le LIEN et finir la Rocade de Béziers
- Renforcer les mobilités durables, la pratique du vélo et du covoiturage



## 32,2 M€ pour le numérique

- Contrôler la commercialisation et l'exploitation du réseau Hérault numérique
- Déployer des usages et services numériques
- Moderniser et sécuriser nos systèmes d'information



## 8,7 M€ pour les sports et loisirs

- Maintenir l'animation sportive solidaire d'Hérault sport
- Rendre la pratique sportive accessible à tous
- Agir pour des sports et loisirs de nature responsables et durables



## 17 M€ pour accompagner les communes et intercommunalités

- Maintenir le Programme de sauvegarde de Cofinancement territorial
- Renforcer notre accompagnement pour des projets d'eau et d'assainissement
- Poursuivre notre appui technique, financier et juridique via Hérault Ingénierie



## 8,8 M€ pour la culture

- Soutenir une culture innovante, inclusive et solidaire
- Garantir une offre de lecture publique partout sur le territoire
- Préserver la mémoire avec les Archives départementales



## 412,5 M€ pour le fonctionnement de notre service public

- Accompagner 5 200 agents au service des usagers
- Maintenir la coopération inter-services, la formation et renforcer l'inclusion
- Assurer la transition écologique de notre action publique

# Groupe Majoritaire Solidaire et Écologique

## Le Budget 2026

En mars dernier, l'Assemblée départementale a adopté son budget 2026 mobilisant 1,8 Md€ au service de l'Hérault. Dans un contexte financier toujours très contraint, notre Majorité a mené un travail exigeant avec le Président et les équipes de l'Administration pour présenter un budget maîtrisé. Il repose sur une gestion responsable assumée au prix d'efforts constants et d'arbitrages parfois difficiles pour préserver ce qui fait la force du Conseil départemental, la Solidarité.

En dix ans, les dépenses sociales obligatoires ont explosé de 500 M€ dont 70 M€ pour cette seule année. Une évolution structurelle qui dit l'ampleur des besoins d'accompagnement et de protection de nos populations. Aussi, avec 491 M€ dédiés à l'autonomie, 257 M€ consacrés à nos enfants et leurs familles, 308 M€ en faveur du droit à l'emploi et 29 M€ au service de l'Action sociale, nous consacrons près des 2/3 du budget pour répondre aux urgences de la vie. Car derrière chaque décision, derrière chaque euro dépensé, il y a une réalité humaine : celle d'une personne âgée en perte d'autonomie qui souhaite rester chez elle ; celle d'une personne en situation de handicap qui a besoin de soutiens adaptés à chaque étape du quotidien ; celle d'une famille confrontée aux premiers défis de la parentalité ; celle d'une personne inscrite dans un parcours d'insertion pour retrouver une vie active et digne ; celle de femmes et d'enfants en proie à la détresse et à la grande précarité.

Ainsi, si ces dépenses relèvent de nos obligations, elles honorent aussi notre engagement collectif à garantir l'égalité réelle, valeur fondatrice de notre groupe. Elle se concrétise dans l'engagement des 5000 agents du Département dont 2000 professionnels, mobilisés dans le champ social et médico-social, font vivre chaque jour la solidarité sur l'ensemble du territoire héraultais. Alors que les fragilités du monde se répercutent directement sur nos territoires et sur les plus vulnérables, être au rendez-vous des solidarités reste sans aucun doute le choix le plus politique de tous. Mais cette responsabilité ne peut plus reposer uniquement sur les Départements. Nous assumons aujourd'hui une part majeure de la solidarité nationale, sans disposer des ressources correspondantes. Cette situation appelle un débat national urgent !

**Renaud Calvat**  
*Président du Groupe*

# Groupe Unis pour l'Hérault

## Là où la République fonctionne encore

Les élections municipales des 15 et 22 mars derniers ont rappelé une vérité simple : malgré les crises et les colères, la démocratie locale tient bon. Au nom des élus du groupe Unis pour l'Hérault, je félicite chaleureusement l'ensemble des maires reconduits ainsi que ceux élus pour la première fois. À toutes et tous, nous adressons nos vœux de réussite et le courage nécessaire pour exercer cette mission exigeante.

Être maire, c'est être au contact permanent du réel : répondre aux urgences, apaiser, arbitrer, bâtir. Le maire demeure l' élu auquel les Français accordent encore une confiance forte, parce qu'il agit, loin des discours, dans la vérité du quotidien, au service de leurs concitoyens.

Comme conseillers départementaux, nous partageons cette réalité. Le Département est le pilier de l'action sociale, de la solidarité et de la protection des plus fragiles. Il est aussi un acteur majeur de la solidarité territoriale : un appui concret pour nos communes, un partenaire indispensable pour les maires, notamment dans l'accompagnement des projets, l'aide à l'investissement, l'ingénierie et le soutien aux services publics de proximité. Dans un contexte économique tendu et de contraintes budgétaires croissantes, nous faisons face avec sérieux et responsabilité.

Pendant ce temps, à Paris, trop souvent, le débat national ressemble à une scène de théâtre. Certaines commissions d'enquête de l'Assemblée nationale, nées d'un objectif de transparence, donnent parfois l'impression de se transformer en tribunal médiatique où auditions et accusations l'emportent sur l'analyse rigoureuse des faits. Plutôt que d'éclairer, ces mises en scène jettent en pâture des femmes et des hommes qui, chaque jour, créent, travaillent et produisent dans notre pays.

Notre République mérite mieux. Elle mérite de la rigueur, de la mesure et du respect. Les élus locaux n'ont pas le luxe de l'esbroufe : ils doivent obtenir des résultats. Paris ferait bien de s'inspirer de cette exigence. C'est ainsi que les Français se réconcilieront avec la politique.

**Brice Bonnefoux**  
*Conseiller départemental  
Président du groupe « Unis pour l'Hérault »  
Adjoint au Maire de La Grande Motte*

# Aménagements départementaux majeurs en cours et à venir

**Routes**

**Bâtiments**

**Aménagements  
cyclables**

**Études 2026**

**Travaux 2026**





# 3 : on protège

## L'Hérault à l'Unesco !

Terres d'Hérault, c'est un territoire où la roche raconte l'histoire de la Terre et des paysages façonnés depuis des millions d'années. Avec la démarche Géoparc Terres d'Hérault, le Département fédère communes, scientifiques et acteurs locaux pour protéger ce patrimoine exceptionnel, le faire découvrir au plus grand nombre et en transmettre les clés de compréhension. Une dynamique collective aujourd'hui récompensée par l'obtention du label Géoparc mondial UNESCO, qui vient consacrer la richesse et la singularité du territoire.

Après plusieurs années de travail, des centaines de communes et partenaires mobilisés et un dossier déposé fin 2024, le verdict est enfin tombé : le Géoparc Terres d'Hérault entre à l'UNESCO !

## On l'a fait !

Après un dossier d'une centaine de pages déposé à l'UNESCO, deux évaluateurs ont sillonné les routes du Géoparc en juin 2025 afin de découvrir la singularité de notre territoire et le travail mené pour le mettre en lumière. Examinée lors du Congrès des Géoparc mondiaux au Chili, la candidature du Géoparc Terres d'Hérault a été approuvée par le réseau des Géoparc Mondiaux, et par l'UNESCO. La géologie héraultaise rayonnera désormais bien au-delà des frontières du département, disposant du prestigieux label : Géoparc Mondial UNESCO.

*« La géologie héraultaise rayonnera désormais bien au-delà des frontières du département »*

## On le fait vivre !

Terres d'Hérault c'est une identité commune qui se construit aussi à travers de nombreuses actions de valorisation et de transmission : des concours organisés dans les écoles et un catalogue pédagogique pour les enseignants, des conférences et partenariats avec l'Université de Montpellier et la Fédération française de randonnée pour créer des livrets de géorandonnées, la réalisation d'une modélisation 3D de la dalle de la Lieude pour préserver ce site exceptionnel, et la formation de 42 géomédiateurs pour sensibiliser habitants et visiteurs sur le terrain.



## On l'a fait ensemble !

Porté par le Département de l'Hérault, la candidature du Géoparc Terres d'Hérault est le fruit d'un travail mené avec 111 communes et intercommunalités et des partenaires de tous horizons sur 2046 km<sup>2</sup>. Une démarche collective qui répond à un objectif commun : affirmer l'identité de notre territoire et la porter haut. Ensemble, nous nous mobilisons pour coordonner des actions et déployer de nouvelles initiatives afin de valoriser, tout en les protégeant, les merveilles de l'Hérault.

# le choix de l'Hérault

Porter la démarche « Géoparc Terres d'Hérault » repose sur une conviction forte : protéger et valoriser un patrimoine naturel et géologique remarquable, mais fragile, qui raconte 540 millions d'années d'histoire de la Terre.

Le sol de l'Hérault est un véritable musée naturel où se lisent les traces de l'évolution de la vie et des paysages, et il est essentiel d'engager des actions durables afin de préserver ces richesses pour les générations futures.

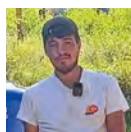
Au-delà de la simple reconnaissance scientifique, cette démarche s'inscrit dans une vision territoriale plus large où la protection de l'environnement est indissociable de la transmission des savoirs et du développement durable. En fédérant communes, universitaires, associations et habitants,

le Département œuvre pour faire du Géoparc un territoire à préserver, à comprendre et à partager. Grâce à sa labellisation, le Géoparc Terres d'Hérault intègre le réseau des Géoparcs mondiaux UNESCO, ce qui lui ouvre de nouvelles opportunités telles que la participation à des échanges internationaux, la collaboration à des programmes innovants de recherche et de sensibilisation, et la valorisation de son patrimoine géologique à l'échelle mondiale.

## À votre écoute

### Pourquoi avez-vous intégré la démarche Géoparc Terres d'Hérault ?

« Comme je suis agriculteur, je voulais surtout faire connaître un produit local que je cultive : l'oignon doux de Tarassac. Sa douceur unique vient du Granit du Mendic, qui façonne directement son goût. Cet oignon est un trésor de notre territoire que je m'attache à préserver. »



**Guilhem Raynaud,**  
agriculteur sur  
la commune de  
Lunas

« J'ai décidé d'intégrer la démarche très tôt, au moment des premières pierres du Géoparc, en 2015. Nous souhaitons un outil capable de valoriser et de protéger le patrimoine géologique du Centre Hérault, au service du territoire et de ses acteurs. »



**Thomas Michel,**  
animateur  
environnement  
association  
Demain la Terre

« La démarche met en lumière le patrimoine naturel et culturel du territoire, avec une diversité particulièrement remarquable en Lodévois et Larzac. C'est une initiative qui crée une dynamique locale en impliquant les acteurs et les habitants autour d'un projet porteur de sens, engagé et durable. »



**Julie Thuot Solignac,**  
directrice  
de l'office  
de tourisme  
Lodévois et  
Larzac



## Une volonté

### La parole à Kléber Mesquida

Président du Département  
de l'Hérault

« J'ai proposé que le Département conduise la démarche Géoparc Terres d'Hérault afin qu'il obtienne le label UNESCO car il m'a semblé que nous étions l'institution qui pouvait fédérer l'ensemble des acteurs : communes et intercommunalités, associations, professionnels... L'obtention du label UNESCO est une formidable reconnaissance pour notre territoire. Elle permet de valoriser notre patrimoine naturel et géologique exceptionnel, de renforcer son attractivité touristique et de soutenir un développement local durable au bénéfice des habitants et des acteurs du territoire. »

« Il m'a semblé que nous étions l'institution qui pouvait fédérer l'ensemble des acteurs. »

## Des actes

### Comprendre, préserver et transmettre

Le Géoparc Terres d'Hérault se traduit aujourd'hui par des actions concrètes sur le territoire. À Mérifons, une opération de nettoyage et de relevés scientifiques a permis d'engager la numérisation en 3D de la Dalle de la Lieude, un site paléontologique unique au monde datant de 270 millions d'années. Cette modélisation permettra d'en préserver la trace pour les générations futures. Et pour transmettre ce patrimoine, le Département a formé 41 géomédiateurs qui font découvrir les richesses géologiques héraultaises et sensibilisent le public à travers visites, randonnées et animations pédagogiques.



Toutes les actualités du  
Géoparc sont à découvrir ici





## on décode

### Amaury Engels

Chargé de mission développement territorial du Géoparc « Terres d'Hérault »

« Vivre le Géoparc Terres d'Hérault, c'est multiplier les façons de découvrir le territoire. »

« Vivre le Géoparc Terres d'Hérault, c'est multiplier les façons de découvrir le territoire. Nous avons des musées proposant des collections qui racontent l'histoire de la Terre, de la paléontologie au patrimoine minier, des sites réhabilités qui témoignent eux de l'activité humaine, comme les anciens fours à chaux, les mines ou les ateliers de potiers. L'expérience, elle, se vit également à travers les paysages, au fil des espaces naturels, des géorandos, des itinéraires vélo ou des sites d'escalade. Elle peut aussi être gustative, à la rencontre des producteurs du territoire, ou pédagogique grâce aux animations proposées par les géomédiateurs et les conférences des membres du Conseil scientifique.

Cet été, profitez d'une tournée inédite Hérault Vacances qui sillonnera les routes du Géoparc et proposera des activités sportives, culturelles et ludiques accessibles à tous ! »

## Chiffres clés

### Le Géoparc Terres d'Hérault c'est :



**540**

millions d'années d'histoire géologique



**2**

Parcs Naturels Régionaux

Grands Causses et Haut-Languedoc



**2**

Sites UNESCO

Causses et Cévennes et les chemins de Compostelle à Saint-Guilhem-le-Désert



**3**

Grands Sites de France

Salagou Mourèze, Cirque de Navacelles Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault



## En clair

### Quels nouveaux moyens pour protéger le territoire ?

La labellisation Géoparc mondial UNESCO renforce les actions de préservation et de valorisation du patrimoine géologique. Elle favorise la recherche scientifique, la conservation de sites remarquables et le développement d'actions de sensibilisation auprès du public et des scolaires.

### En quoi le label renforce-t-il l'attractivité du territoire ?

Reconnu à l'échelle internationale, le label Géoparc mondial UNESCO attire scientifiques, visiteurs et passionnés de nature du monde entier. Il met en lumière la richesse géologique et paysagère du territoire et contribue à son rayonnement bien au-delà de nos frontières départementales.

### Quelles opportunités pour les acteurs du territoire ?

Le Géoparc est aussi une opportunité pour les artisans, les associations et les agriculteurs. En valorisant les savoir-faire et les productions locales, il favorise l'émergence de nouveaux projets et participe au développement d'une économie locale durable.

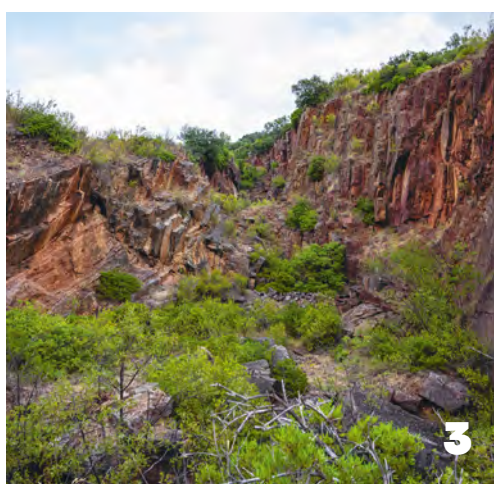
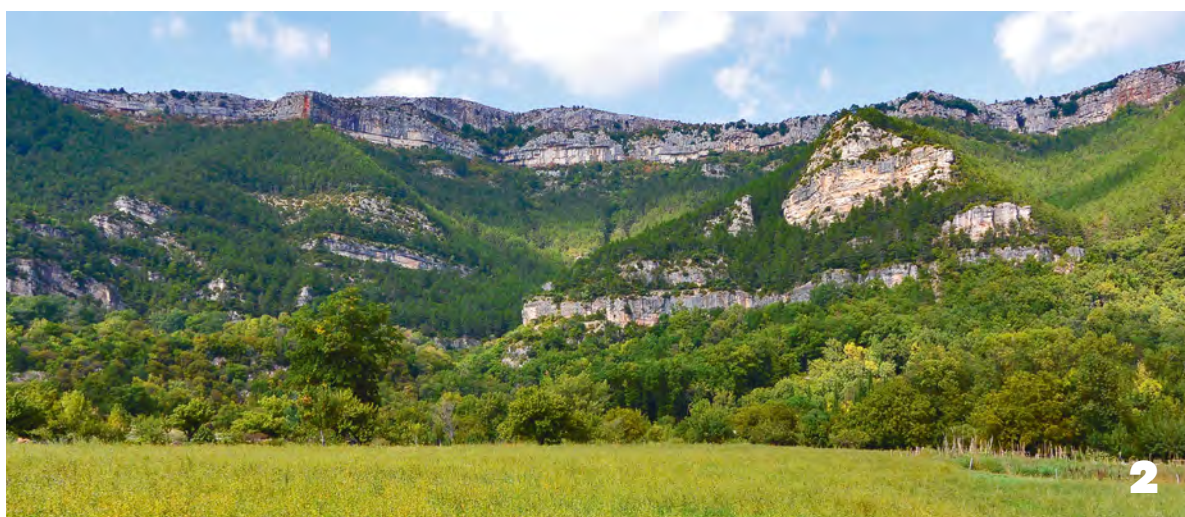


GÉOPARC  
Terres  
d'Hérault



unesco  
Géoparc mondial

# Ici et là



1 • Monastère, filature, maison pénitentiaire... et aujourd'hui site patrimonial vivant, **l'abbaye d'Aniane** invite à explorer mille ans d'histoire au cœur du Géoparc.

2 • Véritable amphithéâtre naturel, **le cirque du Bout du Monde** dominant Saint-Étienne-de-Gourgas révèle un paysage façonné par l'eau et la roche encore en construction aujourd'hui.



- 3 • Référence géologique mondiale, **la carrière de Coumiac** à Cessenon-sur-Orb témoigne de la limite entre deux périodes de l'histoire de la Terre et de l'extinction massive de 80 % des espèces marines il y a 372 millions d'années.
- 4 • À **Avène**, l'eau de la source Sainte-Odile remonte par une faille après un long voyage souterrain de 50 à 250 ans ! Elle est notamment utilisée en médecine thermique pour des problèmes dermatologiques.
- 5 • Au nord des massifs du Caroux et de l'Espinouse, **les falaises d'Orque**, où s'empilent des roches vieilles de plus de 500 d'années, dévoilent d'immenses murailles minérales et des formations géologiques remarquables, parmi les plus vieux témoins de l'histoire du territoire.



# 4 : on aime

## Un territoire vivant et inclusif

Santé publique avec le laboratoire vétérinaire départemental, sensibilisation aux perturbateurs endocriniens, soutien aux producteurs locaux, actions culturelles auprès des publics fragiles ou sorties nature au domaine de Restinclières : au quotidien, le Département agit pour le bien-être des habitants et la vitalité du territoire. Côté jeunesse il valorise la lecture publique avec le Prix des collégiens, favorise le sport avec un appui aux écoles de football.

# 5 choses à savoir sur le laboratoire vétérinaire départemental

## 1 - Un service public

Véritable gardien de la santé publique en Hérault, son rôle est de surveiller les risques sanitaires sur les animaux, l'environnement et nos aliments. Très réactif, il agit dans tout le département, sur demande de l'Etat, des producteurs ou des particuliers. De la collecte à l'analyse, en passant par la formation, les audits et le conseil personnalisé, son panel de services est complet.



## 2 - De l'étable à la table

C'est un outil performant au service des éleveurs pour le contrôle de la santé de leurs cheptels avec par exemple la surveillance des parasites ou d'autres maladies. Allié précieux des professionnels de la restauration, collective et traditionnelle, il met aussi à disposition son expertise pour former et sécuriser le suivi sanitaire des procédés de production.



## 3 - Un soutien pour nos conchyliculteurs

Spécialiste des productions aquatiques, il accompagne les professionnels de la conchyliculture et de la pisciculture, à travers le contrôle des produits et de l'eau des bassins mais aussi, la formation et le conseil. Ce savoir-faire, reconnu au-delà des frontières de l'Hérault, amène régulièrement les experts à intervenir sur des sites extérieurs.

## 4 - Sentinelle de l'environnement

Autre corde à son arc, l'appui aux gestionnaires de stations d'épuration dans le contrôle de la qualité de l'eau. Les experts passent à la loupe les procédés de traitement pour assurer, à la sortie, une eau purifiée avant d'être rejetée.

## 5 - Pas que pour les pros !

Que vous souhaitiez analyser des prélèvements pour surveiller la santé de votre animal ou détecter la présence de légionnelles dans votre douche, vous pouvez, vous aussi, bénéficier des services du Laboratoire. Découvrez ce service public accessible à tous les Héraultais, professionnels comme particuliers !

**Laboratoire vétérinaire départemental**  
306 rue Croix de Las Cazès  
34000 Montpellier



# En santé

## près de chez vous

### Les conseils de la PMI pour limiter les perturbateurs endocriniens

Invisibles, les perturbateurs endocriniens (PE) s'invitent partout dans notre quotidien. Béatrice Madamours, cadre de santé et infirmière puéricultrice de la PMI de l'Hérault, livre ses conseils pour limiter l'exposition à ces substances nocives pour la santé.

#### Les perturbateurs endocriniens, qu'est-ce que c'est ?

« Une substance étrangère à l'organisme qui peut être ingérée, inhalée, touchée, injectée, et qui perturbe le système hormonal de l'être humain », explique Béatrice.

Les PE sont présents dans les objets du quotidien, les cosmétiques, l'alimentation... et servent à conserver, colorer, donner de la texture, parfumer...

« Il y a des périodes de vulnérabilité plus critiques chez l'être humain : la grossesse, les 1000 premiers jours de l'enfant - de sa conception à 2 ans, et la puberté, où le système hormonal est très sensible », précise Béatrice.



#### Comment les éviter ?

S'il est impossible d'y échapper, voici quelques conseils pour limiter notre exposition.

##### Alimentation :

- Préférez le local, les aliments bruts, le bio. Lavez vos fruits et légumes avant de les éplucher.
- Changez vos poêles régulièrement ou optez pour un revêtement sans PFAS.
- Privilégiez les contenants en verre pour réchauffer vos préparations au micro-ondes, surtout pour les nourrissons.

##### Environnement :

- Aérez votre logement 10 min/jour et la chambre de votre bébé avant son arrivée, surtout si les meubles sont neufs et la peinture récente.
- Optez pour le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude et le savon noir pour l'entretien de vos surfaces. Une solution économique en plus d'être écologique !
- Lavez vêtements, jouets et hochets neufs avant usage.

##### Cosmétiques :

« Utilisez le moins de produits possibles, et les plus simples possibles », conseille Béatrice. Évitez par exemple les lingettes, les produits parfumés, et lisez les étiquettes. Moins c'est mieux !

Lisez les étiquettes pour identifier les composants toxiques et faites confiance aux labels, qui garantissent des produits limitant les PE.



# Échappées

## Ici, la culture est solidaire

Après neuf créations en 2025, « Culture et Solidarités » se déploie encore davantage sur le territoire héraultais cette année. Une volonté du Département, qui porte ce programme, de continuer à soutenir les artistes et la culture comme lieu de rencontres et de lien social.

Des compagnies professionnelles mènent, pendant plusieurs semaines, des résidences de création partagée au sein d'établissements sociaux et médico-sociaux. Ils coconstruisent, avec des enfants et adolescents en difficulté, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, des projets artistiques traversés par une variété de disciplines (danse, chant, théâtre, cirque, marionnettes...). Les créations donnent lieu à des représentations auprès du grand public, des familles, des résidents, des équipes éducatives et des professionnels des établissements.



*Une classe du collège de Cazouls-lès-Béziers participant au projet Jeunesses en échos*

En 2026, trois MECS<sup>(1)</sup> sont concernées à Sète, Agde et Clermont-l'Hérault ; trois EHPAD à La Salvetat-sur-Agout, Claret et Saint-Thibéry ; et trois EAM / EANM<sup>(2)</sup> à Saint-Geniès-de-Varensal, Pouzolles et Lunel.

<sup>(1)</sup> Maison d'enfants à caractère social

<sup>(2)</sup> Établissement d'accueil médicalisé/non médicalisé

### Zoom sur : Jeunesses en échos

« On voulait interroger la question de la jeunesse au-delà des tranches d'âge » : Grégory Bourut, cofondateur de la compagnie Blutack Théâtre, résume ainsi le projet actuellement en création à la Scène de Bayssan et dans le Biterrois. En filigrane, est posée la question du devenir, de l'affirmation de soi et du récit de l'intime, inspirée par une citation de Nietzsche : « *Deviens, ne cesse de devenir qui tu es* ». Ce projet foisonnant, emmené par la compagnie Blutack Théâtre, implique 2 établissements d'accueil de personnes en situation de handicap, des collégiens, des personnes âgées, ainsi que les musiciens et choristes de l'école de musique de Cazouls-lès-Béziers. Chaque participant, avec ses envies, sa sensibilité et ses singularités, s'exprimera sur scène, à travers le chant, la musique et le mouvement chorégraphié. Les représentations auront lieu les 13 et 14 juin à la Scène de Bayssan, à Béziers.



# Échappées

## Un moment « livre » pour vos ados !

Dans un monde où les temps d'écran grimpent en flèche, remettre un livre entre les mains est l'un des défis de notre époque.

Pour nos jeunes qui sont le plus impactés (sédentarité, risque d'isolement...), le Département veut inverser la tendance et ancrer le plaisir de lire dès le plus jeune âge.

Avec le « Prix des collégiens », des élèves de 11 à 15 ans, issus de 4 collèges héraultais, Les Arbourys (Magalas), Simone Veil (Montpellier), François Mitterrand (Clapiers) et Paul-Emile Victor (Agde), se sont glissés dans la peau de jurés de prix littéraire pour départager 8 romans jeunesse, classés en 2 catégories d'âge. En plus d'ateliers et de la découverte des métiers du livre, les élèves ont lu 4 ouvrages chacun et voté pour leur favori. Verdict en juin !

## Nos coups de cœur lecture de l'été

Les vacances approchent ! Et si vos enfants se prenaient au jeu en lisant l'un des livres de la sélection ?

### 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>

Vos enfants sont en quête d'aventure ? Cette sélection n'en manque pas. Au menu, une enquête drôlissime à travers l'Irlande avec *Les exploits de Connie Mara* de Jean Philippe Arrou-Vignod, les péripéties d'un jeune citadin au fin fond des Pyrénées dans *Rendez-moi ma bonne vieille pollution* de Florence Thinard ou encore un retour aux sources en Provence avec une passion naissante pour le vélo dans *La tête dans le guidon* de Pascal Ruter. Et pour ceux en quête de fantastique, rendez-vous avec *L'Académie des sombres maléfiques* d'Ariane Guezouli pour suivre une enquête de l'apprentie enchantresse Willa Nordhus.

### 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

Dans ce panel, 4 ouvrages racontent 4 histoires de vie d'ados. Dans *Un bout du monde* de Célia Garino, on suit Kelvin, 15 ans, à son arrivée dans un foyer hors du commun après un parcours chaotique. Avec *Bretzel Break* de Maëlle Desard, c'est Victoire, ado de 17 ans, qui sort des réseaux pour affronter le monde. Avec la jeune Mona, dans *17 millimètres* de Florence Medina, on traverse la question des choix qui s'imposent face à la grossesse adolescente. Enfin, avec *Celle qui dit vrai* de Véronique Petit, on reconstitue avec Mya l'histoire qui a mené sa mère en prison.

# Goûtez l'Hérault

## L'excellence héraultaise se distingue au Salon de l'agriculture !

Cette année encore, l'Hérault rayonne au Salon international de l'agriculture de Paris, avec 260 médailles décrochées par les producteurs du territoire. Un palmarès remarquable, qui récompense d'abord les vins, mais aussi toute la diversité des productions locales. Confitures, jus de fruits, huiles d'olive, huîtres, bières artisanales ou viande de taureau de Camargue : derrière ces distinctions, c'est tout un territoire qui s'exprime, dans sa richesse, sa générosité et son exigence.

Parmi les producteurs distingués cette année, le Château Ministre - Domaine des Tissot, à Mauguio, la Biscuiterie Saint-Guilhem, à Montpellier, et les Vignerons du Muscat de Lunel, à Entre-Vignes, incarnent cette diversité des savoir-faire récompensés, entre excellence viticole, gourmandises artisanales et productions emblématiques. Une sélection qui reflète la vitalité d'un terroir où la vigne dialogue avec d'autres productions de qualité,

portées par des entreprises et des domaines attachés au goût, à l'exigence, à la qualité et à l'ancrage local.

**Autre bonne nouvelle pour la viticulture héraultaise : la dénomination AOC Languedoc-Montpeyroux vient d'obtenir sa reconnaissance officielle en AOC Montpeyroux. Attendue de longue date, elle consacre près de 30 ans de travail collectif et vient saluer la singularité d'un vignoble d'exception.**

À travers ces médailles et cette reconnaissance, c'est tout l'Hérault qui affirme ce qu'il a de meilleur : des terroirs vivants, des produits de caractère et un goût de l'excellence qui se partage, entre ancrage local, exigence et plaisir du goût.





## On bouge

### Le Département soutient le football pour toutes et tous

À l'occasion de la Coupe du monde, le Département met à l'honneur son engagement en faveur d'un football accessible, éducatif et respectueux. À travers le dispositif Écoles de sport/sport et jeunesse, il accompagne 50 clubs et 13 comités sportifs dans des actions éducatives menées auprès des jeunes.

Trois grandes thématiques structurent ce soutien : la lutte contre les violences dans le sport, l'écoresponsabilité et le sport inclusif. Dans le football, une dizaine d'écoles de sport accompagnées par le Département se mobilise particulièrement autour de la prévention des incivilités et des violences sur les terrains.

En soutenant ces clubs engagés, le Département contribue à promouvoir les valeurs du respect, du fair-play et de l'égalité, tout en maintenant des écoles de sport de proximité au cœur des communes.

### Le FC Sussargues engagé contre les incivilités

Dans l'est du territoire, le FC Sussargues fait partie des clubs accompagnés par le Département. Le club mène de nombreuses actions éducatives pour sensibiliser les jeunes licenciés aux valeurs du respect et du vivre-ensemble. Engagé dans le Programme Éducatif Fédéral, le club propose des ateliers autour du fair-play, des règles du jeu, de l'engagement citoyen ou encore de l'arbitrage, afin de responsabiliser les jeunes joueurs sur et en dehors du terrain.

Le club développe également des actions en lien avec les écoles, ainsi que des temps de sensibilisation à l'arbitrage pour favoriser une meilleure compréhension du jeu et encourager le respect des décisions.

Le Département soutient ainsi les actions locales qui transmettent aux jeunes les valeurs essentielles du sport. Près de chez vous, le Département soutient également les écoles de foot de Gallia Lunel, de l'Union sportive villeneuvoise, de l'US Mauguio Carnon et de Montpellier ASPTT Football.



# Bravo !

## « Entre proches, on se le dit »

Chaque jour, 3 personnes meurent faute de prélèvement d'organes suffisant.

Pourtant, depuis la loi de 1976, réaffirmée en 2017, le principe est clair : nous sommes tous présumés donateurs, sauf si nous avons exprimé notre opposition de notre vivant. La règle, c'est le don. En pratique, au moment d'un décès, les médecins interrogent toujours la famille. Une fois sur deux, elle ne connaît pas la volonté du défunt, et préfère refuser le prélèvement. « *On constate un taux d'opposition de 36 % des familles, alors que le taux d'opposition global de la population est de 20 %* », affirme Dominique Favier, Vice-Président de l'Association française des familles pour le don d'organes (AFFDO). Un écart lourd de conséquence, une différence qui coûte, parfois, la vie. L'objectif est clair : réduire ce taux d'opposition pour refléter davantage la volonté des potentiels donateurs et surtout donner une chance supplémentaire aux patients qui n'ont plus le temps d'attendre. Pour cela il est essentiel d'en parler et de donner sa position aux proches.

Conscient de cet enjeu majeur, le Département de l'Hérault s'est engagé aux côtés de l'AFFDO et du collectif Greffes+ en signant une charte.

Il devient ainsi ambassadeur du don d'organes et relais départemental d'un message simple et essentiel : « **Entre proches, on se le dit** ». La clé tient en quelques mots, prononcés au détour d'un repas ou d'une conversation avec sa famille, son partenaire, ses amis : « Je suis donneur ». Reins, lobes du foie, pancréas, peau, cornée, artères, veines... peuvent être greffés à une personne dans le besoin. Un seul donneur peut sauver la vie de huit personnes.



Pour faciliter cette démarche, téléchargez l'application « Don d'organes ».

*« Nous sommes pleinement mobilisés sur cette question qui nous concerne tous, de près ou de loin. Le Département porte ce message : en parler, c'est déjà sauver des vies. Alors, parlons-en ! »*



**Karine Wisniewski**, élue du canton de Montpellier-3



GÉOPARC

Terres  
d'Hérault



unesco

Géoparc mondial

# Géoparc mondial unesco

Ensemble, on l'a fait !